

A la frontière italienne, ceux qui aident les réfugiés sont harcelés et à bout

PAR LOUISE FESSARD

ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016



© (LF)

Dans la vallée de la Roya, à la frontière franco-italienne, depuis mai 2016, un réseau de citoyens secourt les migrants, pour beaucoup des enfants, qui tentent de rejoindre le nord de l'Europe par les voies ferrées, sentiers et autoroutes. Un enseignant doit être jugé mercredi 23 novembre à Nice. Arrêté et placé en garde à vue, un agriculteur fait également l'objet de poursuites.

De notre envoyée spéciale.- Dans la vallée de la Roya, proche de la frontière italienne, certains habitants ont pris l'habitude de toujours avoir un peu de nourriture dans leur voiture. Pour aider, au cas où ils croiseraient sur la route des migrants affamés après une nuit de marche depuis Vintimille (Italie). Depuis la fermeture de la route des Balkans, en février 2016, cette vallée des Alpes-Maritimes se retrouve à l'avant-poste du flux migratoire. Chaque mois des centaines de migrants y passent, pour la plupart érythréens et soudanais. « Ils arrivent dans la nuit en tongs, les pieds

ensanglantés, transis de froid », explique Richard, 61 ans, fresquistes à Saorge, un village perché dans la vallée.



À l'entrée de la vallée de la Roya, juste après la frontière italienne, un tag souhaite la bienvenue aux réfugiés. © LF

Dans le dédale des ruelles, Richard mène jusqu'à une maison amie où sont hébergés, le temps de souffler avant de reprendre leur route vers l'Allemagne ou le Luxembourg, trois jeunes Érythréens. À leur arrivée dans la vallée, le 6 novembre, après six heures de marche, Semir*, 18 ans, et ses deux compatriotes de 17 ans se sont cachés dans la forêt aux abords du village. « *Je savais que nous étions en France car nous avons vu un panneau de la douane, mais nous avons peur de la police* », explique, en anglais, le jeune homme, qui a fui le service militaire perpétuel de cette dictature.

C'est la faim et la soif qui, au bout de deux jours, ont fini par les pousser à monter au village. « *Ils ont frappé à plusieurs portes en disant "Help !"* », relate Richard. *Moi j'étais parti dans un autre village soutenir quelqu'un qui a onze migrants chez lui, et je reçois un coup de fil d'un habitant de Saorge qui me dit : "Y a des migrants devant ma porte, alors fais ton boulot."* Le temps que j'arrive, une habitante les avait fait entrer chez elle. *Ils ont eu de la chance car il est arrivé qu'un habitant prévienne la police municipale ou les gendarmes, s'ils sonnent à la mauvaise porte.* »

De Vintimille (Italie), il faut remonter la départementale ou une étroite voie de chemin de fer sur 25 kilomètres vers le nord pour déboucher à Breil-sur-Roya, dans la partie française de la vallée. Sur cette départementale de montagne, on ne croise jamais aucun uniforme, contrairement à la frontière côtière, contrôlée depuis le 9 juin 2015 par les gendarmes français. Les contrôles policiers n'ont lieu qu'après :

à la gare de Breil-sur-Roya et à celle de Sospel où les militaires patrouillent depuis juillet, ainsi qu'au péage de la Turbie sur l'autoroute de Nice.

Ces contrôles transforment la vallée de la Roya en un vrai cul-de-sac pour les migrants. S'ils la remontent vers le nord, ils retournent en Italie. S'ils tentent de descendre au sud, vers Menton et Nice, ils risquent d'être interpellés, remis aux policiers italiens et possiblement renvoyés en bus à Taranto dans les Pouilles, un des centres d'enregistrement voulus par l'Union européenne.



Lancey, 26 ans, et Amadou, 18 ans, deux jeunes Guinéens reviennent du camp de la Croix-Rouge à Vintimille, où ils n'ont pas trouvé de place. © LF

Selon les chiffres de la préfecture des Alpes-Maritimes au 17 novembre, 31.757 interpellations de migrants ont eu lieu dans le département depuis début 2016, souvent au mépris de la protection des mineurs isolés, renvoyés illégalement en Italie. Ce travail de Sisyphe mobilise de nombreux agents, puisque certains migrants rencontrés à Vintimille totalisent plus de quinze tentatives de passage. « *C'est une chasse aux chiffres*, estime Morgan Herrou, 40 ans, un agriculteur de la vallée dont le frère est poursuivi pour avoir aidé des migrants. *Les policiers pourraient bloquer la frontière de la Roya comme ils font en bas, à Menton, mais les migrants ne passeraient plus, il n'y aurait plus de chiffres de retours à agiter. C'est pour ça qu'ils contrôlent après la frontière.* »

À plusieurs reprises, des habitants de la vallée ont rattrapé des migrants qui partaient vers le nord, pensant se diriger vers Paris alors qu'ils allaient vers l'Italie. « *Samedi 12 novembre, je suis passé à Breil à 7 heures du matin, j'ai rencontré deux jeunes Érythréens*, dit Jean-Noël Fessy, sculpteur à Saint-Dalmas-de-Tende et trésorier de l'association Roya citoyenne. *Ils tremblaient de froid, les yeux hagards.*

Leur premier mot ça été "help !". C'est la première fois qu'on me dit ça. C'est sidérant, ces jeunes qui partent sans aucune notion géographique, sans un mot d'anglais, sans savoir lire notre alphabet, qui prennent les trains au hasard. »

«Ils étaient 50, dont une majorité de mineurs, dans la boue»

Côté italien, ils sont près d'un millier coincés à Vintimille, avec un fort *turn over*. « *Ici, c'est le contraire de Calais, c'est la France qui bloque* », explique Jean-Noël Fessy. Le camp de la Croix-Rouge, ouvert mi-juillet 2016 par la préfecture d'Imperia dans une zone ferroviaire, à quatre kilomètres du centre-ville, abrite uniquement les hommes, pour une durée maximale de sept jours. Prévus pour accueillir 360 personnes, ses préfabriqués en hébergeaient presque le double (596 personnes) mi-novembre. « *Certains dorment sur le sol ou sous le pont, dehors, faute de places, les toilettes sont très sales et l'eau glacée, mais c'est mieux que rien* », décrit poliment Amer, un jeune Afghan de 18 ans. Passé par la Grèce et la Turquie, il a manifestement vu bien pire.



À Vintimille, la paroisse de San Antonio a ouvert son église aux familles, femmes seules et enfants isolés. © LF

Les arrivants les plus vulnérables, familles, femmes et enfants seuls, trouvent refuge dans le sous-sol de l'église San Antonio, proche du centre-ville de Vintimille. Ils sont une soixantaine à dormir sur des lits superposés récupérés dans une prison, avec des arrivées et des départs tous les jours, au gré des passages en France.

« *Certains ont tenté dix, quinze fois*, explique le père Rito Julio Alvarez, prêtre de la paroisse. *Les mineurs isolés, filles et garçons, érythréens et soudanais pour la plupart, sont si nombreux ! Et les femmes seules*

aussi, qui ont souvent été violentées en Libye. Leurs histoires sont toutes tragiques. L'idéal serait de faire un entretien à leur arrivée, sur leurs récits, leurs intentions, mais nous n'avons pas d'interprète, pas le temps. » Vers 17 heures ce lundi, alors que la nuit tombe, une femme seule, avec cinq enfants en bas âge, se présente au portail. C'est une Érythréenne qui arrive en train de Milan.



À Vintimille, des centaines d'hommes dorment sur les rives de la Roya, sous l'autoroute. © LF

L'ambiance est malgré tout joyeuse. En cuisine, Maureen, une Londonienne retraitée de 65 ans, et son mari italien, Ernesto, producteur d'huile d'olive, préparent la pasta avec plusieurs réfugiées. Habitant à Valbonne, à une dizaine de kilomètres, le couple vient régulièrement donner un coup de main, comme une trentaine de bénévoles italiens. « *J'ai été surprise, en arrivant à l'église, de découvrir qu'il y avait tant de gens qui donnaient, dit Maureen. Ah !, tel boulanger, tel commerçant, et aussi tel pharmacien... C'est très rafraîchissant ! Dans les médias, on n'entend que les gens opposés aux réfugiés. Les gens bien ne font pas de bruit, contrairement aux mauvais.* »

À proximité de l'église, sur les rives de la Roya, dorment des centaines d'hommes qui n'ont pas trouvé de place au camp de la Croix-Rouge ou ne veulent pas y aller. Chaque soir depuis mai 2016, une équipe de bénévoles français descend de la vallée de la Roya pour leur distribuer jusqu'à 250 repas. « *Les habitants de la Roya viennent faire leurs courses à Vintimille, c'est moins cher et plus proche que Menton, explique Richard à la longue barbe blanche. Nous ne pouvons pas décemment passer devant ces personnes et les ignorer, alors en mai, nous avons repris les statuts d'une vieille association, **Roya citoyenne**, pour leur venir en aide.* »

L'association revendique environ 200 membres actifs dans la vallée. Portant un thermos géant de thé et des sachets repas, les trois maraudeurs français se faufilent sous les ponts, au milieu des buissons, à la lueur d'une frontale. À leur retour sur le parking, une voiture banalisée de police s'arrête à leur hauteur. Un arrêté municipal de la commune de Vintimille interdit la distribution de repas, officiellement pour des raisons d'hygiène. En voyant la caméra d'Arte TV, les policiers italiens en civil se contentent de demander les papiers d'identité des bénévoles et des journalistes. « *Je suis la figure la plus antipathique dans cette histoire, eux [les migrants – ndlr] ce sont des victimes, mais je dois faire respecter la loi* », s'excuse leur chef, derrière ses petites lunettes rondes.



À Vintimille, les maraudeurs doivent jouer à cache-cache avec la police italienne pour aider les migrants, la distribution de repas étant interdite.

Toutes les nuits, des petits groupes partent de Vintimille par les voies de chemins de fer, les sentiers ou la départementale pour tenter de rejoindre la France. L'itinéraire le plus dangereux est celui du Pas de la mort, un sentier littoral partant de Grimaldi et débouchant sur l'autoroute, juste avant la frontière italienne. C'est là que, le 7 octobre 2016, Milet, une Érythréenne de 16 ans, est morte, fauchée par

un camion dans le dernier tunnel avant la frontière. Depuis septembre, au moins trois jeunes migrants y ont perdu la vie.



Cédric Herrou. © LF

Pour ceux qui remontent vers la vallée de la Roya, la ferme de Cédric Herrou est l'une des premières habitations qu'ils croisent, un kilomètre avant Breil-sur-Roya. Tout l'été, cet agriculteur, dont le combat a été médiatisé par le *New York Times*, est allé chercher les migrants « les plus fragiles » à l'église San Antonio pour les emmener dans sa camionnette C15 sur des quais de gare vers Nice. « Là, des associations féministes prenaient le relais vers l'Allemagne, dit-il. Ce qui me fait flipper, c'est qu'on laisse des gamines érythréennes de 14, 16 ans à la merci des réseaux et des passeurs. En une matinée, pendant que j'attendais dans les geôles de la souricière, à Nice, j'ai vu défiler cinq passeurs. »



Cet été, avant l'ouverture du camp de la Croix-Rouge mi-juillet, l'église San Antonio à Vintimille a hébergé près d'un millier de migrants. © LF

L'agriculteur estime avoir convoyé gratuitement en six mois près d'un millier de personnes, principalement des femmes et des mineurs. En août 2016, il est arrêté une première fois lors d'un contrôle routier avec, à bord de sa camionnette, huit Érythréens, dont trois femmes et deux enfants, et placé en garde à vue à Menton. Le parquet abandonne les poursuites à son encontre, pour immunité humanitaire. « Le procureur m'a même

demandé pourquoi je n'avais pas un véhicule plus gros, alors on a acheté un Master 9 places, avec l'association Roya citoyenne. »

Mais l'agriculteur se retrouve aujourd'hui poursuivi pour aide à l'entrée, à la circulation et au séjour d'étrangers en situation irrégulière, et occupation illégale de locaux privés. Le prétexte a été l'ouverture par un collectif d'associations, le 17 octobre 2016, d'un ancien local SNCF à Saint-Dalmas. « Chez Cédric, ils étaient 50, dont une majorité de mineurs, dans la boue, il pleuvait, ils n'en pouvaient plus, donc nous avons cherché un toit pour les accueillir et médiatiser la situation », explique Jean-Noël Fessy, le trésorier de l'association Roya citoyenne.

« On a des humains face à nous, pas des chiffres »

Un enseignant niçois, Pierre-Alain Mannoni (**lire son récit**), est également poursuivi pour avoir transporté trois jeunes filles érythréennes blessées, de la vallée jusqu'au péage de la Turbie, où les gendarmes l'ont arrêté. Il sera jugé le 23 novembre au tribunal de grande instance de Nice. Placé sous contrôle judiciaire en attendant son procès – ses avocats ont demandé son report –, Cédric Herrou ne peut plus conduire, ni sortir des Alpes-Maritimes, « alors que je dois acheter deux tonnes de grain pour mes poules en Italie, tous les mois », dit-il. Son téléphone contenant tous ses contacts professionnels lui a été retiré. « Au mois d'août, les enquêteurs avaient constaté qu'il n'y avait pas de contrepartie et l'avaient relâché ; cette fois,

ils le poursuivent parce que son action est devenue médiatique », estime l'un de ses avocats, M^e Zia Oloumi.



En tongs, Chérif, un Ivoirien de 28 ans, s'éloigne du centre-ville de Vintimille où « il y a trop de policiers », avant de tenter de se rendre en France, de nuit, en suivant la voie ferrée. © LF

Toutes les nuits, des petits groupes de jeunes hommes continuent d'arriver chez l'agriculteur. Ils dorment sous les oliviers, dans des tentes et caravanes. Le soir, c'est corvée de pluches et marmite commune, le repas se prend autour du feu. « *Nous ne faisons pas ça par provocation. Je ne les ai pas invités, ils se sont passé le mot, dit Cédric Herrou, épuisé. Les flics me demandent : pourquoi vous ne les mettez pas dehors ? Mais nous, on a des humains face à nous, pas des chiffres. Ce serait de la non-assistance à personne en danger.* »

Depuis mai, l'agriculteur n'a plus une minute à lui. Alors que la récolte des olives commence en décembre, il n'a pas encore trouvé le temps de débroussailler sous ses arbres. Mais son compte bancaire et celui de Roya citoyenne est dans le vert, et les dons de nourriture et de vêtements ne cessent d'affluer. « *C'est cette solidarité qui rend les policiers fous* », estime Cédric Herrou. Mardi après-midi, il était convoqué à la gendarmerie de Breil-sur-Roya pour **être descendu** avec une cinquantaine de migrants hébergés chez lui à une fête de la liberté organisée le samedi au village. « *Trois policiers de la police aux frontières étaient venus de Nice exprès pour me menacer : "On va te serrer, on va te la mettre."* L'État me reproche un travail qu'il devrait prendre en charge ! Pourquoi Ciotti et Estrosi ne se déplacent même pas ici pour voir ce que nous vivons ? »



Hossna, une Soudanaise de 36 ans, est hébergée depuis deux mois avec son mari et ses quatre enfants dans une maison de la vallée. © LF

Cédric Herrou n'est pas le seul de la vallée à avoir ouvert sa porte sans limites. Dans cette autre maison, accrochée à la montagne, « *500 à 600 réfugiés sont passés* », explique, en anglais, Ahmed*, un Soudanais de 27 ans. À ses côtés, trois jeunes Érythréens, arrivés la veille, se reposent avant de reprendre la route d'ici quelques jours. L'un d'eux est blessé à la jambe. Ahmed, lui, est arrivé à l'été 2015. Il a passé une nuit sur les rochers au campement des No Border, à Menton, **détruit à la fin de l'été**, puis a atterri à Breil-sur-Roya avec un groupe de six personnes. « *L'un de mes amis était blessé, on nous a donné à manger et soignés, deux d'entre eux travaillent aujourd'hui en Grande-Bretagne.* »

Cet étudiant en économie et politique a décidé de rester dans la vallée car il s'y sent bien. Elle lui rappelle son village sur les flancs du massif montagneux Djebel Marra, au Darfour. « *Ici, la vie est paisible, dans mon pays, c'est la guerre civile, mon gouvernement a utilisé des bombes au phosphore contre nos villages* », explique-t-il en anglais. Le jeune homme dit avoir été emprisonné à deux reprises. À sa dernière sortie de prison, sa famille avait fui au Tchad, son oncle et des voisins avaient été tués.

Son principal but est aujourd'hui d'apprendre le français afin de lire Victor Hugo dans le texte – et non plus dans son dialecte –, avant, peut-être, de déposer une demande d'asile. Ahmed se trouve de fait assigné à résidence depuis plus d'un an, par peur des contrôles policiers. « *Je reste ici pour traduire et trouver des solutions pour tous ces amis, et peut-être, un jour, je trouverai une solution pour moi.* »

« Il y a déjà eu trois jeunes tués sur l'autoroute »



À Vintimille, trois jeunes Afghans franchissent le grillage séparant le camp de la Croix-Rouge de la départementale pour se rendre en ville. © LF

Avec l'arrivée de l'hiver et du froid, l'angoisse monte pour ces citoyens « résistants ». Certains, comme Sylvie Begoin, 62 ans, retraitée de l'Éducation nationale, réclament l'ouverture urgente d'un camp de transit. *« Il y a déjà eu trois jeunes tués sur l'autoroute, on ne veut pas que ça se passe dans notre vallée »,* redoute-t-elle. Fille de l'adjoint à la culture de Breil-sur-Roya Michel Masségli, Nathalie, 42 ans, est une enfant de la vallée. *« Tout le monde a peur parce que nous sommes dans une vallée de droite et qu'on nous lâche complet, dit cette clown de métier. Ça va mal tourner. Nous n'avons plus de vie, moi je vais travailler pour me reposer. Je voudrais arrêter de me substituer aux pouvoirs publics. L'humanitaire, c'est un vrai boulot, nous, nous portons juste assistance parce qu'on ne peut pas laisser des gens dans la merde. »*

Nathalie Masségli se souvient de tous les prénoms des personnes qu'elle a hébergées, parfois pendant des semaines. Les premiers, trois jeunes Soudanais de 19 ans croisés sur la route en mai 2016, ont été un choc pour elle et son fils, âgé de douze ans. *« Ils nous ont expliqué qu'ils étaient partis en 2013 du Soudan du Sud, qu'ils étaient restés une semaine dans le Sahara, qu'ils avaient traversé la Libye, avaient vécu les chasses aux Noirs. Mon fils a commencé à faire le lien entre eux et les gens qui meurent dans la Méditerranée. Il a demandé : donc ce sont des rescapés ? »*

Depuis, elle a lu et relu deux articles du Code des étrangers. L'article L622-1 prévoit qu'aider des sans-papiers est passible de 5 ans d'emprisonnement

et d'une amende de 30 000 euros. Ajouté en 2012, l'article L622-4 liste cependant des exemptions humanitaires. Pour ne pas être condamné, il faut n'avoir touché aucune contrepartie, notamment financière. Mais il faut remplir une seconde condition sur le type d'aide apportée. Il faut avoir fourni *« des conseils juridiques ou des prestations de restauration, d'hébergement ou de soins médicaux destinées à assurer des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger, ou bien toute autre aide visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique de celui-ci »*.

Il est légal d'héberger, pas de transporter, même pour des motifs humanitaires. En décembre 2015, Claire, une militante niçoise de 72 ans, a ainsi été **condamnée** par le tribunal de grande instance de Grasse à 1 500 euros d'amende pour avoir aidé des migrants érythréens à voyager de Nice à Antibes. Samedi 19 novembre au soir, Hubert Jourdan, militant niçois de l'association Habitat et Citoyenneté à Nice, a été arrêté en revenant d'une réunion à Breil-sur-Roya avec une personne étrangère en situation irrégulière dans sa voiture et placé en garde à vue, avant d'être relâché sans poursuite.



Tous les soirs, de nouveaux migrants arrivent dans la ferme de Cédric Herrou. © LF

Or *« ce n'est pas le tout d'héberger, après, il faut qu'ils repartent »*, remarque crûment Catherine, 64 ans, ancienne pharmacienne hospitalière. Cette habitante de Saorge loge en ce moment deux femmes érythréennes, dont une enceinte de sept mois. *« Elles attendaient le train pour Nice à la gare de Breil, elles pensaient être en sûreté ici, car c'est la France. Mais c'est l'état d'urgence. À Sospel, il y a des militaires et des gendarmes sur le quai, qui ne contrôlent que les Noirs, c'était sûr qu'elles allaient se faire arrêter, donc on m'a appelée. »* Au départ, il suffisait aux passeurs citoyens de déposer les migrants dans une

gare de la vallée. Au fur et à mesure, ils ont dû aller de plus en plus loin pour contourner les contrôles policiers. « *Quand les migrants sont très nombreux dans la vallée, ça devient difficile pour eux de trouver des personnes pour les emmener, car c'est risqué* », explique Catherine.

« *Nous nous retrouvons livrés à nous-mêmes, avec des pouvoirs publics qui n'assurent pas le minimum, si ce n'est prendre des réfugiés, même mineurs, pour les ramener en Italie et de recommencer* », regrette Michel Masségli. Ce militant communiste a été élu sur une liste d'ouverture allant du Front de gauche aux Républicains. Le 22 septembre 2016, le département des Alpes-Maritimes, présidé par Éric Ciotto (Les Républicains, LR), a voté une motion pour s'opposer à l'accueil de migrants dans le cadre du démantèlement de la « jungle » de Calais.

Le 3 novembre, pour faire bonne mesure, le conseil régional de PACA, présidé par Christian Estrosi (LR), lui a emboîté le pas, adoptant avec le FN une motion contre l'accueil de migrants. « *Accueillir plus de 1 000 clandestins d'ici à la fin 2016 semble à la fois irréaliste et irresponsable* », énonce le texte, qui prévoit que les présidents d'exécutifs locaux « *puissent s'opposer* » à l'accueil des étrangers en situation irrégulière et soutenir les communes qui s'y opposent. « *Nous avons en face de nous un mur, il n'y a aucune négociation possible avec le département ou la région, sauf éventuellement pour les mineurs* », constate Michel Masségli.



Derrière son décor de carte postale, le village de Saorge abrite plusieurs migrants qui espèrent souvent gagner le nord de l'Europe. © LF

Devant l'inaction des pouvoirs publics, à Saint-Dalmas-de-Tende, le prêtre de la vallée s'apprête à ouvrir un asile de nuit dans le presbytère inutilisé de

l'église, « *pour au moins leur permettre de se reposer avant de repartir* ». « *Nous sommes coincés entre les autorités qui ne veulent pas de centre permanent et la primauté de l'humain*, dit François-Xavier Roya. *Si un frère demande de l'aide, on l'aidera. S'il faut désobéir, s'il faut être hors la loi, on le fera.* » Il souligne que « *la sous-préfète de montagne et les gendarmes de Breil-sur-Roya n'ont aucune envie de sévir ; le problème, ce sont certains maires de la vallée [Les Républicains – ndlr] qui se veulent plus royalistes que le roi* ».

À la suite de fortes pluies, plusieurs migrants dormant sur les rives de la Roya à Vintimille ont été pris au piège de la montée du fleuve mardi 22 novembre, se retrouvant coincés sous un pont. Selon le site d'information italien Riviera24.it, quatre d'entre eux ont pu être secourus, l'un est toujours porté disparu.

Une pétition, « Solidarité avec les citoyens solidaires de réfugiés », demande la relaxe des deux « prévenus solidaires ».

Boîte noire

*Le prénom a été changé.

Semir et ses deux amis rencontrés dans la vallée de la Roya ont fini par arriver à Paris le 18 novembre 2016. De même qu'Amer et ses deux camarades afghans rencontrés à Vintimille. Contactée ce jeudi 17 novembre, la préfecture des Alpes-Maritimes ne nous a pour l'instant pas répondu.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.